

Si les dix ans du contrat de partenariat peuvent être l'occasion de dresser un bilan quant à l'utilisation de cette forme de contrats administratifs créée par l'ordonnance n° 2004-559 du 17 juin 2004, ils sont aussi et surtout le moment opportun d'un questionnement sur la pérennité de ce contrat objet de critiques récurrentes.

Conjuguant les analyses universitaires et pratiques, ainsi que juridiques et financières, l'objectif du présent colloque est donc de poser clairement la question de l'avenir du contrat de partenariat, en identifiant et en discutant, sans conclusion préconçue, les éléments permettant de déterminer si la mise en œuvre d'un tel type de contrat est et peut demeurer pertinente, et cela dans quelle mesure.

Comité scientifique

Serge REGOURD, *Professeur - Directeur de l'IDETCOM, Université Toulouse 1 Capitole*

Lucien RAPP, *Professeur, Université Toulouse 1 Capitole*

Laurence CALANDRI, *Maître de conférences, Université Toulouse 1 Capitole*

Didier GUIGNARD, *Maître de conférences, Université Toulouse 1 Capitole*

Sylvain CAYLET, *Doctorant, Université Toulouse 1 Capitole*

Lucie SOURZAT, *Doctorante contractuelle, Université Toulouse 1 Capitole*

Comité d'organisation

(2^{ème} Rencontre des docteurs et doctorants de l'IDETCOM)

Sylvain CAYLET et Lucie SOURZAT, *Doctorants, Université Toulouse 1 Capitole*

ainsi que Bechara ANTONIOS ANBALI, Christophe DOUBOVETZKY, Yoann

FERNANDEZ, Claire JOACHIM, Pauline LECLERCQ, Emilie LEROY, Diestefany

MACHADO, Marie NGUYEN, Hannes OEHME, Sylvie PEYRE, Jean-Marie DE

POULPIQUET, Pierre ROUJOU DE BOUBÉE, Carine VAYSSE,

Doctorants, Université Toulouse 1 Capitole

et l'ensemble des membres de l'IDETCOM

Avec l'appui d'Isabelle GELIS, *Responsable du secrétariat de l'IDETCOM*

Colloque organisé par l'équipe de l'Institut du Droit de l'Espace, des Territoires, de la Culture et de la Communication (IDETCOM)

avec le soutien :

de l'Université Toulouse 1 Capitole

de la Faculté de Droit et Science politique de Toulouse

de l'Institut fédératif de Recherche - Mutation des normes juridiques

du Groupe de Recherche juridique d'Albi

de l'Ordre des avocats de Toulouse

du Centre national de la fonction publique territoriale

de la Région Midi-Pyrénées

du Conseil général de la Haute-Garonne

de la Mairie de Toulouse

de LexisNexis dont la rédaction de la revue *La Semaine juridique - Édition générale*

Contact IDETCOM

Isabelle GELIS

Tél. 05.61.63.39.11

Courriel : isabelle.gelis@ut-capitole.fr

Inscriptions avant le 20 septembre 2014

Frais d'inscription pour une journée : 72 € par personne (déjeuner inclus) - 30 € par étudiant hors UT1 (déjeuner inclus) - gratuit pour étudiants et personnels d'UT1 (déjeuner non inclus)

Frais d'inscription pour deux journées : 120 € par personne (déjeuners inclus) - 48 € par étudiant hors UT1 (déjeuners inclus) - gratuit pour étudiants et personnels d'UT1 (déjeuners non inclus)

(Règlement par chèque au nom de l'Agent comptable de l'Université Toulouse 1 ou bon de commande)

Pour vous inscrire (Inscription obligatoire) :

Par voie postale :

Université Toulouse 1 Capitole

IDETCOM - Bureau 317 - Colloque Avenir du contrat de partenariat

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse cedex 9

Par courriel : isabelle.gelis@ut-capitole.fr

Par télécopie : 05.61.63.36.77

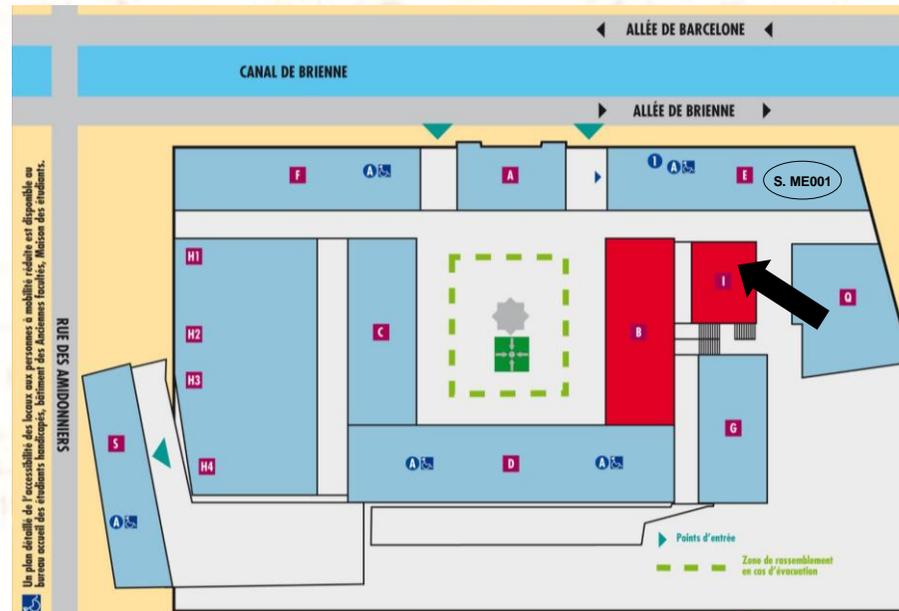
Bulletin d'inscription disponible sur la page dédiée au colloque à la rubrique *Agenda* du site de l'Université Toulouse 1 Capitole ou en contactant Isabelle GELIS (isabelle.gelis@ut-capitole.fr)

Colloque validé au titre de la formation continue des avocats

Venir au colloque : Université Toulouse 1 Capitole - Site Manufacture des Tabacs (Bât. I)

Amphithéâtre Guy Isaac (MI V)

21 allée de Brienne - 31000 Toulouse



Depuis l'aéroport Toulouse-Blagnac : Taxi (service permanent) ou

- Prendre la navette aéroport (toutes les 20 minutes)
- Descendre à l'arrêt *Compans-Caffarelli*
- Prendre le bus (ligne 16 en direction de *Sept Deniers*) et descendre à l'arrêt *Barcelone Leclerc*
- Marcher en direction du canal sur *Boulevard du Maréchal Leclerc*, traverser le pont, puis aller à gauche et remonter l'*Allée de Brienne*

Depuis la gare Toulouse Matabiau :

- Prendre, depuis la gare, le métro (ligne A en direction de *Basso-Cambo*) et descendre à l'arrêt *Saint-Cyprien République*
- Prendre le bus (ligne 1 en direction de *Compans-Caffarelli*) et descendre à l'arrêt *Amidonniers*
- Marcher en la même direction sur l'*Avenue Paul Séjourné* sur quelques mètres pour tourner à la première à droite et remonter l'*Allée de Brienne*



Colloque organisé par l'Institut du Droit de l'Espace, des Territoires, de la Culture et de la Communication (IDETCOM)

TOULOUSE

JEUDI 25 ET VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2014

LE CONTRAT DE PARTENARIAT : DIX ANS APRÈS, QUEL AVENIR ?

Du contrat au « marché de partenariat »...

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

AMPHITHÉÂTRE GUY ISAAC (MI V)

Site Manufacture des Tabacs - 21 Allée de Brienne - 31000 Toulouse



LE CONTRAT DE PARTENARIAT : DIX ANS APRÈS, QUEL AVENIR ?

JEUDI 25 SEPTEMBRE 2014

08h30 Accueil des participants (salle ME001)

09h00 Allocutions d'ouverture

Bruno SIRE, *Président de l'Université Toulouse 1 Capitole*
Hugues KENFACK, *Doyen de la Faculté de Droit de Toulouse*
Serge REGOURD, *Directeur de l'IDETCOM, Université Toulouse 1 Capitole*

09h30 Rapport introductif - Dix ans de contrat de partenariat

Lucien RAPP, *Professeur, Université Toulouse 1 Capitole*

I - CONTRAT DE PARTENARIAT ET PRÉFINANCEMENT EXTERNE : QUELLES LEÇONS ?

I.1 Préfinancement externe et soutenabilité budgétaire

Présidence de Jean-Noël GOUT, *Président de section, Chambre régionale des comptes de Midi-Pyrénées*

09h50 L'approche juridique des garanties de la soutenabilité budgétaire

Rozen NOGUELLOU, *Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

10h10 L'approche économique des garanties de la soutenabilité budgétaire

Frédéric MARTY, *Chargé de recherche au CNRS, Groupe de Recherche en Droit, Economie et Gestion (GREDEG), Université de Nice Sophia-Antipolis*

10h30 Débats, puis pause (salle ME001)

I.2 Préfinancement externe et gestion des risques

Présidence de Lucien RAPP, *Professeur, Université Toulouse 1 Capitole*

11h00 Contrat de partenariat et risques financiers : la bancabilité du projet

Lucie SOURZAT, *Doctorante contractuelle, Université Toulouse 1 Capitole*

11h20 Contrat de partenariat et risques contentieux

Stéphane BRACONNIER, *Professeur, Université Paris 2 Panthéon-Assas*

11h40 Le risque contentieux lors de l'exécution des contrats de partenariat : le point de vue d'un juge administratif

Jean-Charles JOBART, *Conseiller - Rapporteur public auprès de la 4^{ème} chambre, Tribunal administratif de Toulouse*

12h00 Débats, puis déjeuner (salle ME001)

I.3 Préfinancement externe et globalité du contrat : les implications à l'égard des PME et de la maîtrise d'œuvre

Présidence de Frédéric DOUCHEZ, *Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Toulouse*

14h00 La place de la maîtrise d'œuvre dans les contrats de partenariat

Régis RIOTON, *Président de la Commission nationale des marchés publics (2010-2013) et Trésorier du Conseil national de l'Ordre des architectes*

14h20 L'effectivité de l'accès des PME aux contrats de partenariat

Jean-Marc PEYRICAL, *Maître de conférences, Université Paris-Sud - Avocat au Barreau de Paris, Peyricat & Sabattier Associés*

14h40 Débats, puis pause (salle ME001)

TABLE RONDE - Retour d'expériences : Pourquoi (ne pas) conclure un contrat de partenariat ?

Présidence de Laurence CALANDRI, *Maître de conférences, Université Toulouse 1 Capitole*

15h10 Gweltaz GUIAVARCH, *Chef du Service d'Appui Montage & Gestion des Grands Projets, Direction des Grands Projets, Réseau ferré de France*

Gaëtan HUET, *Consultant associé, Partenaires Finances Locales*

Sabine PELUHET, *Directrice de la Direction de la concurrence et de la commande publique, Ville de Bordeaux*

Régis RIOTON, *Président de la Commission nationale des marchés publics (2010-2013) et Trésorier du Conseil national de l'Ordre des architectes*

René-Marc WILLEMOT, *Directeur du Service Immobilier et Aménagement, Université de Toulouse*

16h30 Débats, puis fin des travaux de la 1^{ère} journée

18h30 Cocktail, puis Dîner de gala

VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2014

09h00 Accueil des participants (salle ME001)

II - LE CONTRAT DE PARTENARIAT AU SEIN DES CONTRATS PUBLICS : QUELLES UTILITÉS ?

II.1 L'avenir d'un contrat dérogatoire au sein de la commande publique

Présidence de Sébastien SAUNIER, *Professeur, Université de Bordeaux*

09h30 L'appréciation par le pouvoir adjudicateur des critères d'éligibilité du contrat de partenariat

Jean-Baptiste VILA, *Maître de conférences, Université de Bordeaux*

09h50 L'appréciation par le juge administratif des critères d'éligibilité du contrat de partenariat

Gilles PELLISSIER, *Maître des requêtes - Rapporteur public auprès de la 7^{ème} sous-section, Conseil d'Etat*

10h10 Débats, puis pause (salle ME001)

II.2 L'avenir d'un partenariat public-privé

Présidence de Françoise FRAYSSE, *Professeur, Université Toulouse 1 Capitole*

10h40 La place du contrat de partenariat par rapport aux contrats d'externalisation de la gestion d'un service public

Sylvain CAYLET, *Doctorant, Université Toulouse 1 Capitole*

11h00 L'intérêt du contrat de partenariat par rapport aux autres partenariats public-privé contractuels

Étienne MULLER, *Professeur, Université de Bourgogne*

11h20 L'intérêt du contrat de partenariat par rapport aux partenariats public-privé institutionnalisés

Michaël KARPENSCHIF, *Professeur, Université Jean Moulin-Lyon 3*

11h40 Débats, puis déjeuner (salle ME001)

II.3 L'avenir du contrat de partenariat à la lumière du droit de l'Union européenne et des droits étrangers

Présidence de Wanda MASTOR, *Professeur, Université Toulouse 1 Capitole*

14h00 Le contrat de partenariat à l'épreuve du droit de l'Union européenne

Gabriel ECKERT, *Professeur, IEP de Strasbourg*

14h20 Le contrat de partenariat à la lumière de l'expérience britannique

Jérôme PENTECOSTE et Éric VILLATEAU, *Avocats au Barreau de Paris, Watson, Farley & Williams LLP*

14h40 Le contrat de partenariat à la lumière de l'expérience espagnole

Francesc Xavier PADRÓS CASTILLÓN, *Professeur associé, Université de Barcelone*

15h00 Le contrat de partenariat à la lumière de l'expérience belge

Kim Éric MÖRIC, *Avocat au Barreau de Bruxelles, DLA Piper UK LLP*

15h20 Débats, puis pause (salle ME001)

CONCLUSION(S)

Présidence de Grégory KALFLÈCHE, *Professeur, Université Toulouse 1 Capitole*

15h50 Présentation des conclusions du rapport d'information « Les contrats de partenariat : Des bombes à retardement ? »

Jean-Pierre SUEUR, *Sénateur du Loiret - Président de la Commission des lois du Sénat*

16h10 Rapport conclusif - Le contrat de partenariat a-t-il un avenir ?

Pierre DELVOLVÉ, *Membre de l'Institut - Professeur émérite de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas*

16h40 Cocktail de clôture (salle ME001)